

**Compte rendu synthétique
Super Conseil de quartier
Jeudi 22 juin 2023 à 19 h 00**

Elus présents : M. ISSARD ; M. MAZERE ; M. GERGAUD ; Mme OLIVIER ; Mme REGRENIL ; M. LAFFENETRE ; Mme FOUCAUD ; Mme RIGONDEAUD

Techniciens présents : Mme RICHARD ; Mme THIRIAUD ; M. MATHE ; Mme CINTI

Introduction

Monsieur le Maire introduit le Super Conseil de quartier en souhaitant la bienvenue aux habitants et explique que cette réunion est dédiée aux choix des projets dans le cadre du Budget Participatif 2023. Un tour de salle est réalisé pour la représentativité des quartiers.

Monsieur le Maire rappelle que le BP est un dispositif qui permet aux administrés de proposer l'affectation d'une partie du budget de la ville à des projets citoyens. Pour l'année 2023, le budget s'élève à 50 000 € pour l'ensemble des quartiers. Le projet doit être intégré dans une enveloppe de 20 000 € maximum et pourra être réalisé sur une durée maximum de 2 ans.

Projets non retenus

Les Élus font un point sur les projets qui ont été proposés et non retenus. En effet, dans un premier temps un comité technique a analysé tous les projets proposés afin d'en étudier la faisabilité (technique + coût).

PROJETS	EXPLICATIONS
<u>Azalée</u> : Création d'une passerelle au-dessus de la D1000	Nécessite la création d'un ouvrage d'art en lien avec le Département : coût élevé
<u>Bleuet</u> : Réaménagement de l'Etang Fleury	Projet déjà programmé : intervention des services techniques en 2023-2024
<u>Dahlia</u> : 1. Sécurisation de la rue Denis Papin 2. Création d'une coopérative 3. Prêt, échange, location de matériels entre habitants	1. Projet déjà programmé : proposition d'aménagement fin 2023 2. et 3. Les projets nécessitent la création d'une association : la commune n'a pas cette compétence
<u>Églantine</u> : Jeux pour les tout-petits	Projet de réaménagement de la Place Blanche

PROJETS	EXPLICATIONS
<u>Fleurs des champs</u> : 1. Bacs ordures ménagères rue Chevalier de la Croix Maron 2. Vitesse excessive rue Chevalier de la Croix Maron 3. Végétalisation des abords de la petite salle Brassens 4. Énergie solaire partagée 5. Végétalisation de l'Allée Jules Verne 6. Araignées : supprimer les anciens câbles aériens	1. Budget voirie : programmer une réunion de rue 2. Budget voirie : programmer une réunion de rue 3. Projet déjà programmé 4. Création d'un comité spécifique entre propriétaires : opération privée 5. Coût trop élevé : à intégrer dans un projet de PPI des Ecasseaux 6. Projet d'enfouissement des réseaux : coût trop élevé
<u>Glycine / Hibiscus – Iris</u> : Aménagement du jardin de la médiathèque	Projet déjà programmé : complément d'aménagement en 2023-2024

Résultats des projets par quartier

AZALÉE

NOM DU PROJET	NOMBRE DE VOTES
A2 - Identification de l'Aqueduc romain - Résidence Arc en ciel	10
Contre	2

Proposition municipalité	Fouilles de sauvetage réalisées en 2003 par le GRAHT mais l'aqueduc est profondément enterré et donc inexploitable. Impossible de réaliser une seconde fouille, puisque le site est considéré comme détruit. Installation d'une stèle pédagogique en collaboration avec le GRAHT.
Coût	2 000 €
Planning prévisionnel	Courant 2024

COQUELICOT

NOM DU PROJET	NOMBRE DE VOTES
C1 - Aire de jeux et banc dans la rue de La Couronne	7
Contre	5

Proposition municipalité	Installation d'un jeu mobile et mobilier urbain
Coût	3 000 €
Planning prévisionnel	Début 2024

DAHLIA

NOM DU PROJET	NOMBRE DE VOTES
D1 - Création d'un accès piéton de l'avenue Jean Jaurès à la rue de la Grande Versenne	7
D2 - Installation de pancartes de "politesse"	1
Contre	4

Proposition municipalité	Temps de réflexion sur l'aménagement : prendre en compte l'aspect sécuritaire La faisabilité technique du projet sera étudiée en commission environnement avant de réunir le comité technique
Coût	12 000 € (escalier en bois + rambarde de sécurité)
Planning prévisionnel	Été 2024

ÉGLANTINE

NOM DU PROJET	NOMBRE DE VOTES
E1 - Création d'un terrain de pétanque	8
Contre	3

Proposition municipalité	Création du terrain à proximité du chalet des Mérigots 2 lieux identifiés
Coût	5 000 € (remblai, traverses, mobilier urbain)
Planning prévisionnel	1 ^{er} trimestre 2024

FLEURS DES CHAMPS

NOM DU PROJET	NOMBRE DE VOTES
FC6 - Jardin collectif – Rue François Villon	5
FC4 - Réaménagement de l'espace boulodrome des Ecasseaux	3
Contre	1

Proposition municipalité	- Identifier les animateurs : organiser en collectif ou collectif des Mérigots - Tester la mise en œuvre du jardin sur 1 saison
Coût	6 000 € (réserve d'eau, affichage, barrières, bacs)
Planning prévisionnel	Janvier 2024

GLYCINE / HIBISCUS - IRIS

NOM DU PROJET	NOMBRE DE VOTES
GH8 - Réaménagement du parc François Mitterrand	14
GH2 - Végétalisation des façades des habitations	8
Contre	2

Proposition municipalité	Aménagement progressif dans l'attente du projet global « Centre bourg ». Installation de petites structures de jeux et du mobilier urbain en complément de l'existant.
Coût	6 000 €
Planning prévisionnel	Septembre 2023

Un projet pour ma ville

UN PROJET POUR MA VILLE

NOM DU PROJET	NOMBRE DE VOTES
FC1 - Création d'un rucher de quartier	22
GH1 - Création d'un caniparc	17
GH5 - Plantation d'arbres fruitiers sur la commune	58
Contre les projets	2
TOTAL	99

Proposition municipalité	Identifier les lieux (Place Blanche, Les Ecasseaux, Résidence Arc-en-Ciel, Bois Menu) ; Plantation de 60 arbres Communication auprès des habitants (pancartes, article magazine).
Coût	15 000 €
Planning prévisionnel	A partir d'automne 2023 et sur les 2 années à venir

Création d'un rucher de quartier	Un rucher est déjà existant aux Services Techniques. Le projet est à développer peut-être en lien avec une association. Déterminer les emplacements en tenant compte de la réglementation.
Création d'un Caniparc	Ce projet n'est pas écarté. Il pourra être représenté lors de la nouvelle édition du Budget Participatif en 2024.

Le budget

PROJETS	COUTS
PROJETS QUARTIERS	
FC6 – Jardin collectif	6 000 €
GH8 – Réaménagement du parc François Mitterrand	6 000 €
A2 – Identification de l’Aqueduc romain – Résidence Arc en ciel	3 000 €
E1 – Création d’un terrain de pétanque – Chalet des Mérigots	5 000 €
C1 – Aire de jeux et banc rue de La Couronne	3 000 €
D1 – Création d’un accès piéton : avenue Jean Jaurès à rue de la Grande Versenne	12 000 €
PROJET VILLE	
GH5 - Plantation d’arbres fruitiers sur la commune	15 000 €
TOTAL	50 000 €

Monsieur GERGAUD, Maire Adjoint délégué aux Finances, précise que les projets qui ne pourront pas voir le jour en 2023 seront programmés sur l’année 2024 avec la garantie du maintien du budget alloué en 2023.

Les prochaines étapes

Le comité de suivi composé d’élus, de techniciens(ciennes) de la ville et des porteurs de projets, fixeront ensemble le calendrier de réalisation et assureront le bon déroulement des projets. Les citoyens, volontaires pour faire partie du comité de suivi, peuvent s’inscrire auprès de la référente des Conseils de quartier : e.cinti@mairie-lisledespagnac.fr.

Le premier comité de suivi se tiendra en septembre 2023.

Le prochain appel à projet se fera en début 2024 dans le magazine municipal et le Super conseil de quartier dans l’été 2024.

Autres points abordés

Il est demandé si les travaux liés aux différents projets seront réalisés par les services techniques de la ville. Le Directeur des Services Techniques précise qu’effectivement les travaux seront réalisés en régie.

Zone naturelle : qui est concerné ? Le PLUI, en vigueur sur le GrandAngoulême, est accessible en ligne par tous les habitants. Il est également possible de se rapprocher du service Urbanisme de la ville pour avoir les renseignements.

Rue Calmette - trou suite à des travaux : demande prise en compte, l’entreprise sera sollicitée pour remettre la chaussée en état.

Impasse Jean Jaurès : demande de pose d’un panneau de limitation de vitesse 20km/h ainsi qu’un arrêté de limitation.

Impasse Jean Jaurès - sens de circulation : réunion de rue prévue en septembre prochain pour étudier ces demandes.

Ralentisseur Mérigots en mauvais état : dispositif qui ne résiste pas au passage intensif. Il sera remplacé.

Radar avenue de Montbron : le radar va être remis en place après la fin des tests sur une autre rue. La collectivité devrait se munir soit de radars supplémentaires en prêt, soit installer des câbles sur la route. Il s'agit de compteurs routiers, permettant à la ville de connaître parfaitement le niveau du trafic et qui évaluent la vitesse.

Il est demandé à ce que la balayeuse effectue des passages sur les placettes. Le DST explique que cela n'est pas possible lorsqu'il y a des véhicules stationnés.

Aménagement devant l'Eglise : retard dans les travaux. Les élus alertes sur le budget de la commune, les travaux seront probablement réalisés sur le budget 2024.

Point sur le budget de la commune : Monsieur GERGAUD explique qu'il n'y aura pas d'augmentation des taxes et pas d'augmentation de la dette de la commune. Les services municipaux recherchent de subventions pour chaque projet afin de diminuer l'impact sur le budget.

Monsieur le Maire et les Élus proposent d'associer deux quartiers lors de la prochaine édition des conseils.

Remerciements

Monsieur le Maire et les Élus tiennent à remercier les habitants pour leur investissement au sein des conseils de quartier et espèrent collecter d'aussi beaux projets pour la nouvelle Edition du Budget Participatif en 2024.